

DEMANDE de Carte Nationale d'identité et/ou votre passeport Pour une personne MAJEURE

☐ **VOUS COMPLÉTEZ LE CERFA officiel remis en mairie au stylo NOIR impérativement**, vous écrivez en majuscule (n'oubliez pas de mettre les accents sur les noms et prénoms).

☐ **OU VOUS FAITES UNE PRÉ-DEMANDE** sur le site internet « service-public.fr » accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect. Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

☐ **VOUS PRÉPAREZ LES PIÈCES JUSTIFICATIVES** nécessaires au traitement de votre demande :

CARTE D'IDENTITÉ		PASSEPORT	
☐	Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (pour une 1 ^{ère} demande, si votre ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans).	☐	Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
☐	Ancienne carte d'identité	☐	Ancien Passeport
☐	Déclaration de perte n° 14011*02	☐	Déclaration de perte n° 14011*02
☐	1 Photo d'identité conforme aux normes	☐	1 Photo d'identité conforme aux normes
☐	O Justificatif de domicile à votre nom (- de 6 mois) : Facture d'énergie (eau, gaz, électricité) ou de téléphone, avis d'imposition sur le revenu ou avis de taxe foncière.	☐	Justificatif de domicile à votre nom (- de 6 mois) : Facture d'énergie (eau, gaz, électricité) ou de téléphone, avis d'imposition sur le revenu ou avis de taxe foncière.
☐	Justificatif de domicile de l'hébergeant nom (- de 6 mois) : Pièce d'identité de la personne qui vous héberge (photocopie uniquement). Lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois (original). Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant (original).	☐	Justificatif de domicile de l'hébergeant nom (- de 6 mois) : Pièce d'identité de la personne qui vous héberge (photocopie uniquement). Lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois (original). Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant (original).
☐	Timbre fiscal à 25 € (uniquement pour un renouvellement suite à une perte ou un vol de la carte d'identité).	☐	Timbre fiscal à 86 € (pour toute nouvelle demande)

☐ **VOUS PRENEZ RENDEZ-VOUS AUPRÈS D'UNE MAIRIE** équipée du dispositif de numérisation

Mairie de CASTEUALOUX - 05.53.93.48.00 Mairie de CONDOM - 05.62.28.24.88 Mairie de GABARRET - 05.58.44.90.03

Mairie de EAUZE - 05.62.09.83.30

Mairie de NÉRAC - 05.53.97.63.53